



## POMPES FUNEBRES – MARBRERIE

86, rue Costes et Bellonte  
BP80007  
57155 MARLY CEDEX

Tél : 03 87 65 38 74 – Fax : 03 87 66 41 86  
Mail : [contact@pf-acquaviva.fr](mailto:contact@pf-acquaviva.fr)  
Internet : [www.pf-acquaviva.fr](http://www.pf-acquaviva.fr)

Document :  
DVACQ22090132  
Page 1/3

### DEVIS N° : DVACQ22090132

Etabli le : 22/09/2022

Date de fin de validité : 21/11/2022

par votre conseiller funéraire : KINTZINGER Julien

Réglement : VIREMENT CCM REGLEMENT 30% A LA  
COMMANDE, LE SOLDE A RECEPTION DE LA FACTURE

MAIRIE DE WOIPPY  
1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
57140 WOIPPY

### DEVIS OBSÈQUES INHUMATION

Date de naissance :

Décédé(e) le : à

- Lieu de repos :
- Mise en bière :
- Cérémonie :
- Destination du défunt :

*En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur — ou 18 mm en cas de crémation — avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).*

| Désignation des articles et prestations                    | Nombre d'article | Prestations courantes |          | Prestations complément optionnelles |          | Frais avancé pour la famille |     | Taxes incluses |
|------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------|----------|-------------------------------------|----------|------------------------------|-----|----------------|
|                                                            |                  | HT                    | TTC      | HT                                  | TTC      | HT                           | TTC |                |
| 1. PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES                 |                  |                       |          |                                     |          |                              |     |                |
| DEMARCHES ET FORMALITES                                    | 1                | 236,04 €              | 283,25 € |                                     |          |                              |     | 20 %           |
| ADMISSION CHAMBRE FUNERAIRE                                | 1                |                       |          | 162,38 €                            | 194,85 € |                              |     | 20 %           |
| 2. TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (SANS CERCUEIL) |                  |                       |          |                                     |          |                              |     |                |
| HOUSSE BIODEGRADABLE                                       | 1                | 72,23 €               | 86,67 €  |                                     |          |                              |     | 20 %           |
| TRANSPORT AVANT MISE EN BIERE                              | 1                | 227,50 €              | 250,25 € |                                     |          |                              |     | 10 %           |
| 3. CERCUEIL ET ACCESSOIRES                                 |                  |                       |          |                                     |          |                              |     |                |

| Désignation des articles et prestations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Nombre d'article | Prestations courantes |            | Prestations complément optionnelles |     | Frais avancé pour la famille |     | Taxes incluses |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------|------------|-------------------------------------|-----|------------------------------|-----|----------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                  | HT                    | TTC        | HT                                  | TTC | HT                           | TTC |                |
| CERCUEIL RIMBAUD<br>Cercueil bois Pin clair fumé 27 mm équipé avec les éléments suivants : - Plaque identité du défunt - Capiton saturne - 4 poignées ZAMAC - Vis de fermeture avec carré plastique jaune - Bac biodégradable                                                                                                                              | 1                | 1 173,33 €            | 1 408,00 € |                                     |     |                              |     | 20 %           |
| <b>4. MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                  |                       |            |                                     |     |                              |     |                |
| EMPLOYES POUR MISE EN BIERE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1                | 131,92 €              | 158,30 €   |                                     |     |                              |     | 20 %           |
| <b>5. TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIERE (AVEC CERCUEIL)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                  |                       |            |                                     |     |                              |     |                |
| CORBILLARD DE CEREMONIE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1                | 353,35 €              | 388,69 €   |                                     |     |                              |     | 10 %           |
| <b>6. CEREMONIE FUNERAIRE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                  |                       |            |                                     |     |                              |     |                |
| PORTEURS POUR CEREMONIE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1                | 335,78 €              | 402,94 €   |                                     |     |                              |     | 20 %           |
| <b>8. INHUMATION</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                  |                       |            |                                     |     |                              |     |                |
| Travaux d'ouverture / fermeture secteur 3*<br>Ouverture de la concession par devant pour inhumation<br>Préparation de la zone d'inhumation Personnel<br>marbrerie pour inhumation<br>Fermeture de la concession après inhumation Déplacement et petites fournitures *Prix sous réserve de travaux supplémentaires ou de nécessité de démontage du monument | 1                | 708,33 €              | 850,00 €   |                                     |     |                              |     | 20 %           |
| <b>TOTAL TTC:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                  | <b>3 828,10 €</b>     |            | <b>194,85 €</b>                     |     | <b>0,00 €</b>                |     |                |



| Base HT    | % TVA | Montant TVA | Net HT           | 3 400,86 €        |
|------------|-------|-------------|------------------|-------------------|
| 2 820,01 € | 20 %  | 564,00 €    | Total TVA        | 622,09 €          |
| 580,85 €   | 10 %  | 58,09 €     | <b>Total TTC</b> | <b>4 022,95 €</b> |

Escompte pour paiement anticipé : néant.

Indemnité forfaitaire de 40 euros (décret n° 2012-1115 du 02/10/2012) pour frais de recouvrement dus au créancier en cas de retard de paiement.

La présente vente est conclue avec réserve de propriété au profit du vendeur.

Il est expressément convenu entre les parties que le transfert de la propriété à l'acheteur est subordonné au paiement intégral du prix, à l'échéance convenue telle que figurant sur la facture émise.

A défaut de paiement à l'échéance, le vendeur reprendra possession de la marchandise dont il est resté propriétaire.

La validation du présent devis entraîne l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente situées à la suite ou au dos du présent document.

|                                                                  |
|------------------------------------------------------------------|
| Signature et mention<br>- Lu et approuvé, bon pour acceptation - |
| <br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>                         |



## CHAPITRE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « **CGV** ») s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les ventes conclues par la société PFA POMPES FUNEBRES ACQUAVIVA, société à responsabilité limitée, au capital de 30 489,80 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro 381 644 418, dont le siège social est sis 86 rue Costes et Bellonte, 57155 MARLY (ci-après « **ACQUAVIVA** ») auprès des acheteurs particuliers, non professionnels (ci-après les « **Acheteurs** ») et notamment, à la vente de l'ensemble des services proposés par ACQUAVIVA (ci-après les « **Services** ») ainsi qu'à toute vente de produits proposés par ACQUAVIVA (ci-après les « **Produits** ») via contact par le biais de son site internet [www.pf-acquaviva.fr](http://www.pf-acquaviva.fr) (ci-après le « **Site** ») ou par contact direct dans les locaux d'ACQUAVIVA.

Le détail des Produits et Services proposés à la vente par ACQUAVIVA est présentés sur le Site.

L'Acheteur est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles. Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. En cas d'indisponibilité, les Produits manquants et/ou épuisés pourront être remplacés par des variétés similaires, sauf avis contraire de l'Acheteur.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en ligne ou tout autre circuit de distribution et de commercialisation.

Les dispositions des présentes CGV s'appliquent exclusivement aux Acheteurs consommateurs. L'Acheteur consommateur s'entend comme tout acheteur personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

L'Acheteur reconnaît avoir la capacité juridique requise pour contracter et acquérir les Produit et Services proposés par ACQUAVIVA. ACQUAVIVA peut demander à tout Acheteur de produire des informations complémentaires afin de justifier de sa capacité à commander en qualité d'Acheteur consommateur.

Ces CGV sont consultables librement dans les locaux d'ACQUAVIVA ainsi que sur le site [www.pf-acquaviva.fr](http://www.pf-acquaviva.fr). Elles sont réputées acceptées sans réserve par l'Acheteur dès l'achat d'un Service ou de Produits.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'Acheteur est celle en vigueur au jour de l'achat d'un Service et / ou d'un Produit auprès d'ACQUAVIVA.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la société ACQUAVIVA constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec l'Acheteur.

## CHAPITRE 2. CONDITIONS SPECIFIQUES AUX SERVICES FUNERAIRES

### **Article 1. Dispositions applicables**

Les relations contractuelles entre ACQUAVIVA et l'Acheteur sont régies par la Code de la consommation et le Code général des collectivités territoriales (articles L 2223-19 et suivants). A ce titre, ACQUAVIVA s'engage à informer et conseiller l'Acheteur dans le plus strict respect de la réglementation en vigueur et de la déontologie professionnelle.

### **Article 2. Commandes**

Toute demande de vente de Service donnera lieu à l'établissement d'un devis par ACQUAVIVA au profit de l'Acheteur. Ce devis est établi gratuitement, par écrit et daté, et est valable pour une durée de trente (30) jours à compter de son émission.

Le devis est établi selon le modèle posé par l'annexe à l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires.

Sont à distinguer les prestations obligatoires et les prestations facultatives.

Sont des prestations obligatoires :

- Un véhicule agréé (en cas de transports avant et/ou après mise en bière) ;
- Le séjour en chambre funéraire (en cas de décès sur la voie publique) ;
- Le séjour en chambre mortuaire (en cas de décès dans un établissement de santé) ;
- Le prélèvement d'une prothèse cardiaque (en cas d'inhumation ou de crémation) ;
- Une housse mortuaire (en cas de maladie contagieuse) ;
- Un cercueil de 22 mm d'épaisseur (inhumation) ou 18 mm (crémation), avec 4 poignées, une plaque d'identité et la cuvette étanche ;
- Un cercueil hermétique (maladie contagieuse, inhumation provisoire de plus de 6 jours, transports internationaux) ;
- Une urne cinéraire ou cendrier (en cas de crémation).

Toute commande est obligatoirement précédée d'un devis faisant apparaître le montant total HT et TTC et le prix HT et TTC de chaque fourniture et prestations funéraires, en indiquant, le cas échéant, leur caractère obligatoire.

Pour passer commande, l'Acheteur doit dater et signer le devis émis par ACQUAVIVA. Aucune commande ne pourra être passée sans l'établissement d'un devis préalable.

Le devis distingue les fournitures et services réalisées par ACQUAVIVA et ceux réalisés par des tiers. Les noms et qualités de tiers intervenants sont indiqués sur le devis, ainsi que le prix des prestations et fournitures assurés par eux.

Le contrat est réputé conclu dès la signature du devis émis par ACQUAVIVA, ou en cas de modifications faites par le client, dès la signature d'un avenant.

Toute modification substantielle de la commande donne lieu à l'établissement d'un nouveau devis daté et signé par l'Acheteur.

En cas d'annulation de la commande, et dans l'hypothèse ou des démarches ou des engagements financiers avec des tiers ont été réalisés, le signataire du devis sera redevable des frais déjà supportés par ACQUAVIVA.

### **Article 3. Prix**

Les prix sont libellés HT et TTC. Les prix applicables sont ceux du tarif en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les prix des fournitures et prestations font l'objet d'une désignation et d'une tarification consignée dans un document intitulé « tarifs » consultable dans les locaux d'ACQUAVIVA.

ACQUAVIVA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment en fonction notamment des conditions économiques et professionnelles, dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

### **Article 4. Processus de paiement**

Le prix est payable en totalité au moment de la commande, sauf accord de prise en charge des frais d'obsèques par un organisme mutualiste ou d'assurance. En ce cas, ACQUAVIVA se charge des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou de caisses d'épargnes.

ACQUAVIVA se réserve le droit de demander à l'Acheteur le versement d'un acompte de 30 % HT du montant total de la commande. En cas d'annulation de la commande, ACQUAVIVA se réserve le droit de conserver l'acompte versé par l'Acheteur.

### **Article 5. Responsabilités – Garanties**

#### 5.1 Responsabilité

La responsabilité d'ACQUAVIVA ne peut être engagée lorsque l'Acheteur ne respecte pas, en tout ou partie, les présentes CGV, ou encore en cas de fait imprévisible et insurmontable de tiers ou en cas de force majeure au sens l'article 1218 du Code civil telle qu'interprétée par la jurisprudence.

Les Services proposés à la vente par ACQUAVIVA sont conformes à la législation française en vigueur.

#### 5.2 Garanties

ACQUAVIVA garantit, sans paiement complémentaire, l'Acheteur, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra informer ACQUAVIVA, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Services, sans préjudice des dispositions légale impératives plus favorables à l'Acheteur.

## **CHAPITRE 3. CONDITIONS SPECIFIQUES EN MARBRERIE FUNERAIRE**

### **Article 1. Commande**

#### 1.1 Commande en magasin

L'Acheteur peut passer commande des Produits auprès d'ACQUAVIVA, directement dans ses locaux.

La commande est réputée passée lorsque l'Acheteur a signé le bon de commande émis par ACQUAVIVA.

#### 1.2 Commande sur le Site

Il appartient à l'Acheteur de sélectionner sur le Site les Produits qu'il désire commander, selon le processus en vigueur sur le Site. Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site.

Dans l'espace de vente dédié, il appartient à l'Acheteur de sélectionner les Produits qu'il désire commander, selon le processus en vigueur sur le Site

Dès que l'Acheteur a validé sa commande, ACQUAVIVA en accusera réception sans délai et l'Acheteur sera appelé par AQUAVIVA afin de procéder au règlement par téléphone.

Toutefois, la vente de Produits ne sera considérée comme définitive qu'après règlement total de la commande et remise à l'Acheteur des produits, selon les modalités des article 4 et 5 des présentes CGV.

Les offres de Produits proposés sur le Site s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. ACQUAVIVA est susceptible de modifier à tout moment l'assortiment de Produits proposés à la vente sur son Site, en fonction notamment des contraintes liées à ses fournisseurs, sans préjudice des commandes déjà passées par l'Acheteur.

### **Article 2. Tarifs**

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. ACQUAVIVA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur lors de la confirmation de la commande.

Sauf dispositions contraires prévues dans le devis, pour les Produits qui ne sont pas retirés par l'Acheteur lui-même, les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées dans le devis et calculés préalablement à la passation de la commande.

Une facture est établie par le Vendeur dans les formes prévues à l'article L441-9 du code de commerce et remise à l'Acheteur lors de livraison des Produits commandés.

### **Article 3. Processus de paiement**

Les paiements effectués par l'Acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

Un acompte correspondant au montant partiel du prix total d'acquisition des Produits susvisés peut être demandé par le Vendeur lors de la passation de la commande. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la livraison, dans les conditions définies à l'article 4 « Livraisons » ci-après.

En aucun cas, les paiements qui sont dus au Vendeur ne peuvent être suspendus, ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de sa part.

A défaut de tout paiement du prix à son échéance, le Vendeur se réserve le droit de demander la résolution judiciaire de la vente et ce, dans les trente (30) jours suivant une mise en demeure infructueuse adressée à l'Acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts susceptibles d'être demandés en sus.

En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par l'Acheteur.

#### **Article 4. Livraison**

Les Produits commandés par l'Acheteur seront à retirer dans les locaux d'ACQUAVIVA, dans un délai de 7 jours.

Sur demande expresse de l'Acheteur, ACQUAVIVA pourra procéder à la livraison des Produits commandés sur le lieu de cérémonie, sous réserve des disponibilités en stock et selon les conditions suivantes :

- La cérémonie est organisée par ACQUAVIVA ;
- Pour une commande passée sur le Site, celle-ci doit avoir été effectuée au moins 48 heures avant le jour de la cérémonie ;
- Le règlement de la commande doit avoir été effectué en totalité.

La livraison est constituée par le transfert à l'Acheteur de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de jours (15) après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou la faute imputable à l'Acheteur, la vente pourra être résolue à la demande écrite de l'Acheteur dans les conditions prévues aux articles L 217-8 et suivants du Code de la consommation.

Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Le transfert des risques de perte et de détérioration des Produits s'effectue au moment de la remise physique desdits Produits.

#### **Article 5. Transfert de propriété**

Indépendamment du transfert des risques portant sur les Produits, le transfert de propriété des Produits vendus à l'Acheteur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce, quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le Vendeur pourra revendiquer les Produits et résoudre la vente, comme précisé ci-dessus.

L'Acheteur s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate des Produits par le Vendeur, à ne pas transformer ni incorporer lesdits Produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

#### **Article 6. Garantie et réclamation**

L'Acheteur a pleine conscience que les dimensions, couleurs, et poids de certains matériaux peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication. En conséquence, ils bénéficient des tolérances d'usage.

Les matériaux devront être employés conformément aux instructions du fabricant et plus généralement aux règles de l'art.

Les dimensions des différents éléments composant les Produits sont établies avec une tolérance de 1cm en plus comme en moins.

Les matériaux utilisés pour les Produits étant des matériaux naturels, les échantillons ou monuments d'exposition ne peuvent que définir les matériaux quant à leur provenance et à leur tonalité générale mais n'impliquent pas une identité totale, de couleur, de cristallisation, de veinage, avec le matériau utilisé pour la réalisation de la commande.

Les caractéristiques propres telles que trous de ver, veines cristallines, flammes, oxydes de fer, pyrite, conglomérats de micas et taches communément appelées « crapauds » de dimension maximale de 3 cm de diamètres, présents sur le matériau utilisé pour réaliser la commande ne peuvent donner lieu à la résiliation de la commande ni à réduction de prix.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire conformément aux dispositions légales:

- de la garantie légale de conformité (art. L.217-1 à L.217-14 Code de la consommation), pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ;
- de la garantie légale contre les vices cachés (art. 1641 à 1649 du Code civil) provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

L'Acheteur pourra exercer ces garanties en adressant sa demande à : ACQUAVIVA - 86 rue Costes et Bellonte - MARLY-FRESCATY (57155)

Il est rappelé dans le cadre de la garantie légale de conformité que l'Acheteur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit sous réserve des conditions de coût prévues par l'article (L.217-9 du Code de la consommation) ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du Produit (L.217-7 du Code de la consommation).

La garantie de conformité s'appliquera indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

L'Acheteur pourra également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du Produit vendu au sens de l'article 1641 du Code civil et, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits ou de l'existence des vices cachés et retourner ou rapporter en magasin les produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire de l'Acheteur ou par chèque bancaire.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient à l'Acheteur de vérifier;
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur non-professionnel / consommateur, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Le Vendeur se réserve la possibilité, avant de donner suite à la réclamation de l'Acheteur de faire vérifier sur place, par une personne mandatée par lui, le bien fondée de sa réclamation et, en particulier, d'examiner les Produits litigieux.

Ne sont pas soumis à garantie, sans préjudice de disposition applicables à l'Acheteur plus favorables, les cas suivants :

- Altération prématurée des Produits pour cause météorologique (gel...) ;
- Altération prématurée des Produits consécutive à l'utilisation de produits nettoyants inadaptés ;
- Altération prématurée des Produits consécutive au dépôt d'objets, ornements et fleurs décoratifs.
- Présence d'eau et/ou d'humidité dans les Produits, notamment les caveaux et les cavurnes.

## **CHAPITRE 4. CONDITIONS COMMUNES AUX PRODUITS ET SERVICES**

### **Article 1. Moyens de paiement**

#### **Carte bancaire :**

ACQUAVIVA accepte le paiement par cartes bancaires dans la limite des plafonds déterminé entre le porteur de la carte et sa banque. ACQUAVIVA se réserve le droit de refuser toute carte bancaire susceptible de présenter un éventuel risque de fraude ou d'impayé. Une vérification de la carte est possible (présence de l'hologramme, du microcircuit, de la date de fin de validité, de la signature au dos...)

L'Acheteur garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte de paiement fournie pour le paiement de sa commande et que cette carte donne accès à des fonds suffisants pour le règlement des Services commandés.

#### **Virement bancaire :**

L'Acheteur peut avoir recours au virement bancaire. Les informations bancaires d'ACQUAVIVA sont transmises à l'Acheteur par tout moyen.

L'Acheteur doit régler la totalité du montant de la facture dans le délai indiqué. Dès réception effective des sommes par ACQUAVIVA les Produits seront envoyés et/ou l'activation des Services souscrits sera effective. Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, le sommes dues par le Client ne seraient pas reçues par ACQUAVIVA dans un délai de sept (7) jours suivant la confirmation de la Commande, celle-ci serait de plein droit et immédiatement résolue.

#### **Chèque bancaire :**

Sous réserve de la vérification auprès du Fichier national des chèques irréguliers (FNCI) de la Banque de France, ACQUAVIVA accepte le règlement des achats par chèque bancaire. A ce titre, ACQUAVIVA se réserve le droit de demander à l'Acheteur toute pièce justificative officielle en cours de validité portant une photographie (ex : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport). ACQUAVIVA se réserve le droit de refuser tout chèque ayant un résultat négatif lors de la phase de vérification. L'Acheteur pourra alors régler en utilisant un autre moyen de paiement.

#### **En Espèces :**

Conformément à l'article L.112-6 et D.112-3 du Code monétaire et financier, le paiement des Services en espèces est limité à la somme de 1 000 euros.

### **Article 2. Droit de rétractation**

En application des dispositions de l'article L.221-18 du Code de la consommation, l'Acheteur non-professionnel ou ayant la qualité de consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit et / ou de l'achat du Service pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L.221-23 à L. 221-25.

Concernant les Produits, si l'Acheteur use de son droit de rétractation, le retour des Produits doit s'effectuer dans leur emballage d'origine, en état de revente à neuf, accompagnés de tous les accessoires et notices éventuels en parfait état de revente, avec la facture originale d'achat à laquelle les Produits se rapportent et le numéro de retour fourni par le service client du Vendeur.

Tout Produit retourné endommagé, sali ou incomplet pourrait mettre en cause la responsabilité de l'Acheteur par le Vendeur dans les conditions de l'article L.221-23 du code de la consommation.

Le droit de rétractation peut être exercé par voie postale à l'adresse suivante : 86 rue Costes et Bellonte - MARLY-FRESCATY (57155) en utilisant le format ci-annexé.

Un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué à l'Acheteur par le Vendeur.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge de l'Acheteur.

Le remboursement pourra être effectué par crédit de la carte bancaire, par virement ou par chèque bancaire dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la réception des Produits retournés par l'Acheteur dans les conditions prévues au présent article.

Toutefois, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les dispositions du présent article ne s'appliquent pas, notamment :

- aux produits confectionnés selon les spécifications de l'Acheteur ou nettement personnalisés ;
- aux produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- aux produits qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- aux produits qui ont été descellés par l'acheteur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;

Concernant les Services, Il est rappelé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Compte tenu de la spécificité des activités d'ACQUAVIVA et de la réglementation funéraire, les Services doivent être exécutées dans des délais très courts, inférieurs au droit de rétractation, l'Acheteur s'engage dès lors à signer sur le devis son souhait de commencer l'exécution de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation et sa renonciation à l'exercice de ce droit.

### **Article 3. Force majeure**

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

De convention expresse, constitue un cas de force majeure (liste non limitative) : les phénomènes naturels indépendants de la volonté de l'une ou l'autre des Parties (sécheresse, gel, grêle, incendie, inondation...).

### **Article 4. Assurance**

ACQUAVIVA déclare avoir souscrit à une police d'assurance auprès de Frédéric NIEL- Agent général - 60 rue Gambetta -54700 – PONT A MOUSSON garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour toute les activités et obligations découlant du présent contrat. ACQUAVIVA s'engage à maintenir cette police pendant toute la durée du présent contrat et en apporter la preuve sur demande à l'Acheteur sur sa demande en lui fournissant une attestation de ses assureurs, énumérant les garanties souscrites, leur montant et leur durée de validité.

### **Article 5. Bonne foi**

Conformément à l'article 1112 du Code civil, les Parties déclarent que l'initiative, le déroulement et la rupture des négociations précontractuelles ont satisfait aux exigences de la bonne foi. De même, et conformément à l'article 1104 du Code civil, qui est d'ordre public, les Parties reconnaissent et acceptent que le contrat sera exécuté de bonne foi. Les Parties s'engagent à toujours se comporter l'une envers l'autre, comme des partenaires loyaux et de bonne foi, et notamment, à porter sans délai à la connaissance de l'autre Partie, tout différend ou toute difficulté qu'il pourrait rencontrer dans le cadre de l'exécution du présent contrat ou de ses relations avec tous tiers.

### **Article 6. Dispositions générales**

#### **6.1 Nullité**

La nullité de l'une des stipulations du présent contrat n'entraînera l'annulation de celui-ci que si la clause était considérée comme substantielle et déterminante dans l'esprit des Parties. En cas d'annulation d'une des stipulations du présent contrat, considérée comme non substantielle, les parties s'efforceront de négocier une clause économiquement équivalente.

#### **6.2 Intégralité**

Toutes les dispositions du présent contrat constituent l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties. Le présent contrat remplace les études, offres ou propositions écrites ou verbales, susceptibles d'avoir été faites préalablement à sa signature ainsi que tout contrat antérieur écrit ou non écrit, conclu entre les Parties et se rapportant à l'objet des présentes.

#### **6.3 Non-renonciation**

Le fait pour le Prestataire de ne pas exercer, en une ou plusieurs occasions, les droits, options, réclamations ou actions que lui réserve les présentes CGV, ne pourra être interprété comme un abandon ou un refus de se prévaloir dudit droit, d'exercer ladite option, de formuler ladite réclamation ou d'exercer ladite action.

#### **6.4 Election de domicile – Notifications**

Les parties font élection de domicile, chacune en ce qui la concerne, aux adresses indiquées dans les conditions particulières (devis / bon de commande). Toute modification des adresses indiquées, devra être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception à l'autre partie.

## Article 7. Litiges – Droit applicable

Les présentes CGV sont rédigées en langue française et soumises à la loi française.

En cas de difficultés soulevées par l'exécution, l'interprétation, ou la cessation du contrat, L'Acheteur est invité à prendre contact avec le service client d'ACQUAVIVA, à l'adresse e-mail suivante : [contact@pf-acquaviva.fr](mailto:contact@pf-acquaviva.fr) ou à l'adresse postale : ACQUAVIVA - 86 rue Costes et Bellonte - MARLY-FRESCATY (57155)

Si l'Acheteur consommateur n'est pas satisfait de la réponse apportée par le Service Clients du Prestataire, ou en cas d'absence de réponse dans un délai de trente (30) jours à compter de l'envoi de la demande, il peut, conformément à l'article L.612-1 du Code de la Consommation, adresser une réclamation écrite au service de médiation auquel le Prestataire adhère, dont les coordonnées sont les suivantes :

**Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris, ou sur le site internet du Médiateur [www.mcca-mediation.fr](http://www.mcca-mediation.fr) sur lequel se trouvent la Charte de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé et les pièces justificatives à fournir**

La solution proposée par le médiateur de la consommation ne s'impose pas aux parties, qui restent ainsi libres à tout moment de sortir du processus de médiation.

En outre, il est rappelé pour les contrats conclus à distance, l'Acheteur consommateur peut également introduire une plainte sur la plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) mise à disposition par la Commission Européenne et accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.complaints.screeningphase>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues amiablement entre le Vendeur et l'Acheteur seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

## Article 8. Données à caractère personnel

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives suivantes :

- (a) Identité (Nom et Prénom) ;
- (b) Données de contact (adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail) ;
- (c) Données bancaires (coordonnées bancaires) ;

Sont demandées à l'Acheteur par ACQUAVIVA et sont nécessaires au traitement et au paiement de sa commande, à la facturation et à la gestion des droits de l'Acheteur (droit de rétractation, réclamation).

La collecte et le traitement par ACQUAVIVA des Données Nominatives (b) pour les finalités (ii) a pour fondement l'intérêt légitime du Vendeur dans la mesure où l'Acheteur personne physique a acheté le Produit et que son adresse e-mail a été collectée à cette occasion et que le Vendeur peut s'en servir pour promouvoir des produits et services similaires.

Conformément à la réglementation en vigueur, les données à caractère personnel (a) à (c) sont conservées pour toute la durée de l'exécution du contrat et pour une durée de dix (10) ans à compter de la dernière facture émise.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de notre société chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Dans tous les cas, les données à caractère personnel ne sont pas transférées hors de l'Union Européenne.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 l'Acheteur dispose à tout moment, d'un droit à l'information, d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité de l'ensemble de ses données à caractère personnel en écrivant à l'adresse postale suivante : **ACQUAVIVA - 86 rue Costes et Bellonte - MARLY-FRESCATY (57155).**

En outre, l'Acheteur dispose du droit d'introduire une réclamation sur l'utilisation de ses données à caractère personnel auprès de la CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22 - Fax : 01 53 73 22 00.

### Exemple de formulaire de rétractation

#### Objet : Exercice du droit de rétractation

A l'attention du service client de la société **PFA POMPES FUNEBRES ACQUAVIVA**

Je vous confirme par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du produit / service ci-dessous :

Référence / Nom du Produit / Service :

Commandé le / Reçu le :

Nom et Prénom de l'Acheteur :

Adresse de livraison :

Date :

Motif (facultatif)